



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE du 11 avril 2024

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 4 avril 2024, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M^{me} Claudie SONNET, Vice-Présidente, M^{me} Christine BOURDEL, M^{me} Simone GITEAU, M^{me} Brigitte PALIERNE, M^{me} Jacqueline DURAND, M. Loïc GUILLEMOT, M. Jean-Claude BOISSEAU, M^{me} Marie-Jo. HAVARD.

Excusés : M. Alain HUNAULT, Président (avait donné pouvoir à M^{me} Claudie SONNET), M. Bernard GAUDIN, M^{me} Jocelyne GAUTIER (avait donné pouvoir à M^{me} Jacqueline DURAND).

Objet : Attribution de subvention au Secours Populaire

EXPOSÉ

Madame la Vice-Présidente fait part au Conseil d'Administration de la nécessité de soutenir les associations caritatives et suggère d'accorder, pour l'année 2024, une subvention d'un montant de **344,70 €** au Secours Populaire.

Les crédits nécessaires sont inscrits à la nature 6574 « Subvention de fonctionnement aux associations » du budget du CCAS.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration autorise Madame la Vice-Présidente à verser, en 2024, la subvention de **344,70 €** au Secours Populaire.

Vote : **10 voix POUR (dont 2 pouvoirs).**

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 11 avril 2024

Pour Le Président, et par délégation,
La Vice-Présidente,



Claudie SONNET

Mis en ligne le 22/04/2024

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20240419-11-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET

